

LITED

présente



Guide pratique

ECOSYSTEM

GESTION DES ÉQUIPEMENTS USAGÉS LUMINEUX

LITED est partenaire **ECOSYSTEM** pour la collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques professionnels.

Cet éco-organisme à but non lucratif agréé par les Pouvoirs publics a comme objectif de coordonner la collecte, la dépollution et le recyclage des DEEE* professionnels en France, dans le respect de la réglementation et des exigences environnementales.

Cette démarche volontaire vous permet de bénéficier de solutions simples pour vous défaire de vos équipements lumineux, lorsque ces derniers sont usagés ou hors d'usage.

***DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques**

RECYCLAGE DES DEEE, UNE INITIATIVE SOLIDAIRE ET NÉCESSAIRE !

L'éco-contribution concerne certains produits qui peuvent polluer en fin de vie et nécessitent un traitement particulier. Le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 porte sur les DEEE usagés dont le traitement nécessite la mise en place d'une éco-contribution payée par le client. Depuis 2018, la liste des DEEE s'est étendue en incluant dorénavant les luminaires dans la catégorie des lampes et des ampoules.

- Pour les sources lumineuses, l'écotaxe sur les luminaires est à 0.10€HT/unité.
- Pour les luminaires LED (composants et accessoires), l'écotaxe est à 0.12€HT/kg (valable à partir du 1er janvier 2024).



LUMINAIRES

Identifiant unique de LITED :
1051726

QUELS SONT LES BÉNÉFICES LIÉS AU RECYCLAGE ?

POUR VOTRE ENTREPRISE

Renforcement de votre démarche éco-responsable dans un contexte où les attentes concernant la RSE sont de plus en plus fortes.

POUR L'ENVIRONNEMENT

Réduction des impacts environnementaux grâce à la dépollution, valorisation des équipements et à la réutilisation des matières récupérées.

POUR LA SOCIÉTÉ

Création et développement d'un savoir-faire industriel lié au recyclage.

PROCESSUS DE COLLECTE

1

PRISE DE CONTACT

À effectuer 3 mois avant le début du chantier. La demande de mise à disposition de benne(s) doit être envoyée à l'adresse :

contacteznous@ecosystem.eco

Il est impératif de joindre le **questionnaire complété** (se rapprocher de son commercial), d'ajouter l'adresse compta2@lited.fr en copie du mail et de rappeler l'identifiant LITED.

En complément, si besoin :
téléphone Ecosystem : **0 809 54 05 90**

IDENTIFIANT LITED : 1051726



2

MISE EN PLACE

Ecosystem prendra contact avec l'expéditeur du mail pour organiser la mise à disposition de la benne.

- ⚠️ Faire une demande d'enlèvement à la suite de la demande de mise à disposition de la benne (les 2 demandes ne peuvent pas être faites simultanément). Dès que la mise à disposition a été confirmée et si les dates de chantier sont connues, il est fortement conseillé de faire la demande d'enlèvement à l'adresse suivante : contacteznous@ecosystem.eco + adresse compta2@lited.fr en copie du mail.



3

ÉVACUATION DE(S) BENNE(S)

Le coût de l'évacuation des luminaires est inclus dans l'écotaxe. Cette dernière est directement intégrée dans le prix de chaque luminaire.

Pour rappel : évolution de l'écotaxe de 0.09€HT/kg à 0.12€HT/kg, au 1er janvier 2024. Ces tarifs sont fixés par Ecosystem.

Un surcoût peut être demandé pour la caution de la benne qui sera restituée à la fin du chantier.

DÉTAILS DES SERVICES PROPOSÉS

BESOIN PONCTUEL

- DEEE professionnels : à partir de 500kg | 2.5m³ de DEEE
- Lampes : à partir de 200kg (environ 1 200 unités)
- Tubes : à partir de 200kg (environ 1 200 unités)

BESOIN RÉCURRENT

Ecosystem met à disposition des contenants adaptés à chaque type d'équipement. Livrés sur site, récupérés et remplacés au besoin, sur demande, par Ecosystem.

LA COLLECTE MUTUALISÉE

Ecosystem vient directement sur les sites de votre entreprise (siège, entrepôt, usine...) pour collecter gratuitement les équipements préalablement triés, puis les acheminer vers des centres de traitement référencés.

Les conditions :

- Avoir au moins 100kg de DEEE usagés à l'année
- Avoir au moins 100kg de lampes usagés à l'année

Un tri est nécessaire pour distinguer les différents types d'équipements. Leurs contenants doivent être accessibles et récupérables facilement.



L'APPORT EN POINT DE COLLECTE PROFESSIONNEL

Dans le cas de petites quantités d'équipements usagés, il est possible de les déposer directement, de manière autonome, dans un point de collecte référencé et réservé aux professionnels dans toute la France et DROM-COM.

Il est recommandé de contacter le point de collecte identifié au préalable pour confirmer s'il est adapté pour récupérer les équipements concernés et vérifier les horaires d'ouverture.

Les points de collecte sont à retrouver sur : <https://pro.ecosystem.eco/trouver-une-solution/>

CONTENANTS À DISPOSITION

Ampoules et tubes



Conteneur lampes «Rouge»
Toutes les ampoules

120 x 80 x 97 cm
± 1 200 ampoules
Conteneur pliable et gerbable.



Conteneur tubes «Orange»
Tubes fluorescents (néons et LED)

160 x 100 x 95 cm
± 1 200 tubes
Conteneur pliable et gerbable.



Conteneur mixte «Magenta»
Toutes les ampoules
Tubes fluorescents (néons et LED)

120 x 80 x 155 cm
± 900 ampoules et 560 tubes
Conteneur pliable

DEEE professionnels



Contenant DEEE (carton)
Petits équipements professionnels (PEP)

80 x 60 x 80 cm



Benne 30 m³
Massification de Petits équipements professionnels (PEP)

300 x 620 x 240 cm
Emprise au sol : 10m²



Contenant PAM/PEP (plastique)
Petits équipements professionnels (PEP)

120 x 100 x 117 cm
Contenant à privilégier pour les équipements lourds



Benne 30 m³
Gros équipements professionnels Hors froid (GEP HF)

300 x 620 x 240 cm
Emprise au sol : 10m²

ÉQUIPEMENTS REPRIS

AMPOULES



Ampoules
fluocompactes



Ampoules sodium haute
et basse pression



Ampoules
LED



Ampoules à iodures
métalliques



Ampoules à vapeur
de mercure

TUBES



Tubes fluorescents (néons)



Tubes LED



Attention :
Les supports néons sont également repris par Ecosystem. Ils doivent être séparés des tubes et déclarés dans le flux PAM.

QUE DEVIENNENT LES DEEE COLLECTÉS ?

Dépollution

Les substances dangereuses sont extraites afin de subir un traitement spécifique

Démantèlement

Les DEEE sont fractionnés afin d'en extraire les différents matériaux et composants

Tri

Les différents matériaux sont triés puis répartis

Recyclage

Les matériaux sont recyclés dans le but de fabriquer de nouveaux produits.

Valorisation

Les déchets non valorisables sont éliminés dans des centres spécialisés en respectant les réglementations en vigueur.

Les matériaux sont valorisés et transformés, sous forme d'énergie par exemple



LITED

05.67.20.20.40
contact@lited.fr
www.lited-led.com



Lited SAS



Lited SAS



@lited-led



Lited SAS



Lited SAS

Siège et showroom LITED

29 rue des Hautes Pâtures
92000 Nanterre (France)

Bureaux et atelier LITED

10 rue André Citroën
31130 Balma (France)